

COMPTE RENDU DU CCB II

(ATTENTION seul le PV définitif a valeur officielle. Il est donc conseillé de le lire pour les points qui vous intéressent.)

REUNION DU 2026-03-25

Points de l'ODJ	Objet	Décision
POINTS DE L'AUTORITE		
1	Approbation de l'ordre du jour	Pas de remarques.
2	Approbation du PV de la réunion n°32 du 17/12/2025 Approbation du PV de la réunion n°33 du 08/01/2026 - Plan de personnel 2026	Pas de remarques.
3	Tableau de suivi CCB II	L' autorité annonce la réunion d'un groupe de travail pour le suivi du tableau.
4	SYDYGRI	Le groupe de travail SYDYGRI s'est réuni le 04/02/2022.
5	Présentation des accidents du travail	Le SIPP rappelle que beaucoup d'accident de travail sont dû à de la précipitation et l'importance des formations et recyclages en secourisme. L'ensemble des accidents ont été analysés par le SIPP qui a remis ses propositions d'améliorations.
6	Carnet à souches - Sécurité des chambres de vannes de Péronnes	L' autorité expose que plusieurs problèmes sont soulevés concernant les accès des chambres de vannes en termes de sécurité (béton dégradé, sécurité antichute, ...). Elle annonce que certains problèmes ont été traités en directe et d'autres feront l'objet d'un marché. Tous les points sont pris en charge. La CGSP se demande pourquoi ce carnet à souche, datant d'avril 2025, n'arrive que maintenant en CCB. Particulièrement dans ce cas où la sécurité des agents est en cause. L' autorité n'a pas la réponse mais assure que le carnet a été traité dès qu'elle en a eu connaissance.

7	Carnet à souches : Wanlin - Talkies Walkies	L'autorité expose que de nouveaux appareils (radio Astrid) seront mis à disposition des agents. La CGSP signale que cette situation aurait pu être évitée par la programmation du remplacement des anciens appareils.
8	Registre des faits de tiers	Les déclarations de fait de tiers et les suivis sont présentées. La CGSP a été interpellée par l'augmentation de la violence vis-à-vis des agents du SPW MI. Il y a des demandes d'améliorer le suivi car nombreux sont les agents concernés qui manque d'information sur le suivi. L'autorité propose de diffuser un rappel sur l'importance de remplir le registre de faits de tiers lors d'incident et de permettre la plainte auprès de la police.
9	Examens des groupes de travail sectoriels et territoriaux	• Pôle Stratégie : Pas de point à faire remonter en CCB. • Département de la Stratégie de la Mobilité et de l'Intermodalité : Pas de point à faire remonter en CCB. Le GT s'est réuni le 09/03/2026. • Département de la Réglementation et de la Régulation des Transports : ➤ GT UCR s'est réuni le 06/03/2026. ➤ GT Aéroport s'est réuni le 23/03/2026. ➤ GT POLDOM-UCVH-IVH se réuni le 30/03/2026. • Département de l'Exploitation des Infrastructures : ➤ Le GT « Transport scolaire » se réuni le 09/04/2026. Une rencontre OSR-Tec-SPW est programmée le 07 avril. ➤ Le GT « VH-PEREX » se réuni le 26/03/2026. • Département des Infrastructures locales : Pas de point à faire remonter en CCB. • Département des Voies hydrauliques de Tournai et de Mons : Le GT s'est réuni le //2026. • Département des Routes du Hainaut et du Brabant wallon : Pas de point à faire remonter au CCB.

		• Département des Voies hydrauliques de Charleroi et de Namur : Le GT s'est réuni le 12/02/2026. • Département des Routes de Namur et du Luxembourg : Pas de point à faire remonter au CCB. • Département des Voies hydrauliques de Liège et des Barrages-réservoirs : Le GT s'est réuni le 12/02/2026. Pas de point à faire remonter au CCB. • Département des Routes de Liège : Pas de point à faire remonter au CCB. • Département Expertises Structures et Géotechnique : Pas de point à faire remonter au CCB. • Département Expertises hydrauliques et Environnement : Le GT s'est réuni le 24/03/2026. Pas de point à faire remonter au CCB. • Département du Support au métier : Pas de point à faire remonter au CCB.
10	Information - Projet MERCATO au SPW MI	L'autorité expose qu'il s'agit de permettre une meilleure mobilité des agents au sein du MI et de permettre aux agents de candidater sur les postes disponibles. Afin d'améliorer la disposition, elle propose de concerter ce point lors du GT programmé le 31 mars.
11	Présentation du PUI bâtiment Côte d'Or à Liège	L'autorité explique qu'il s'agit d'une mise à jour du PUI précédent qui ne respectait plus les normes actuelles. La CGSP n'a pas de remarque.
12	Brochure d'accueil - Direction de la Réglementation de la Sécurité routière et du Contrôle routier	L'autorité présente la brochure et rappel que ces outils sont pratiques pour donner les informations de base aux agents. La CGSP signale qu'elle en peut avaliser la brochure car, comme le document pour l'aéroport de Liège, il est indiqué qu'un agent doit prévenir lors de son retour au travail après maladie de longue durée. Or cette disposition est erronée, il est uniquement prévu que l'agent soit convoqué pour un entretien médical de reprise dans les 10 jours. La CGSP demande de retirer ces mentions des brochures.

		L'autorité rappelle que ceci n'est pas matière à concertation et qu'il s'agit ici d'une prise d'acte. De plus, elle estime qu'il est normal qu'un agent prévienne sa hiérarchie lors de son retour. Elle propose d'assouplir le texte des brochures. La CGSP n'est pas opposée au principe, mais elle insiste sur le fait que l'on ne peut en faire une obligation pour le travailleur.
POINTS CGSP		
1	Quid des marchés d'entretien des EPI ?	La CGSP souhaite savoir où en sont les marchés de nettoyage de vêtement. L'autorité explique qu'actuellement qu'un marché est en cours de rédaction avec l'ARNE. La CGSP demande pourquoi, en attendant le marché global, les marchés plus petit ne sont pas activés alors que la possibilité existe. L'autorité se dit consciente du problème et explique qu'il y a effectivement un problème de budget. Les discussions sont en cours pour réallouer les budgets aux différentes DG dans ce cadre ce qui permettra de reprendre la main au MI pour les équipements spécifiques.
2	Qu'en est-il des marchés de contrôle des engins de levage, extincteurs, ... ?	La CGSP souhaite savoir où en est le marché de contrôle. L'autorité explique que le marché a été validé et que SPW attend la validation de la SOFICO (marché commun). Elle espère le démarrage du marché pour septembre. La CGSP rappelle qu'en attente, il est de la responsabilité de la hiérarchie et des encadrants de ne pas laisser utiliser du matériel qui n'est pas conforme.
3	Octroi de la prime 'pénibilité' aux contrôleurs Infraspport	La CGSP explique que cette prime n'est pas octroyée d'office à ces agents dans le ROI. Elle estime que vu leur travail et les conditions des contrôles, ces agents peuvent recevoir la prime dans les conditions habituelles pour les mois concernés. L'autorité expose que les agents ne sont pas réellement dans les conditions pour obtenir cette prime. Leurs tâches n'étant pas dans celles donnant droit à la prime. La CGSP rappelle que tout agent qui doit porter des vêtements de protection est exposé à un risque et a donc droit à cette prime. L'autorité propose de faire un relevé des missions qui pourraient être prise en compte pour chaque mois.
4	Problématique et conséquences des vols dans les Districts	La CGSP reçoit de plus en plus de retour concernant les difficultés rencontrées par les agents à la suite des vols. Les missions ne peuvent plus être remplies et les sites ne sont pas sécurisés pour donner suite aux vols. Sur certains sites, les agents se sentent en insécurité face au

		risque de tomber nez-à-nez avec les voleurs. De plus les problèmes dû à l'absence du matériel ne sont pas toujours réglés rapidement. L'autorité étudie actuellement la possibilité d'installation d'alarme avec contrat de surveillance.
5	Demande d'enquête psychosociale au District autoroutier de Marcinelle	La CGSP explique que la situation est à nouveau dégradée au sein de ce district. Des agents sont littéralement mis en souffrance par certain. L'autorité annonce que deux actions ont été mises en place pour améliorer la situation des agents concernés sur proposition du responsable du District. La CGSP est tout de même inquiète de cette situation qui ne se limite pas à deux agents. Elle demande officiellement une enquête psychosociale car elle en peut laisser la situation sans réaction. L'autorité n'est pas opposée à la tenue d'une enquête psychosociale mais demande que le plan d'action en cours puisse continuer. La CGSP n'y est pas opposée.
6	Suivi - Analyse du carnet à souches de Péronnes 1	Voir point 6
POINTS AUTRES OSR		
POINTS SPMT-ARISTA / SICPP		
POINTS DIVERS		
	Prochaines dates de réunions CCB II	Le CCB se réunira les 24 juin, 23 septembre et 16 décembre 2026.